



Ryad Mezzour : le défi de l'Afrique est de produire, pas seulement d'exporter

Pour Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce, le principal frein au développement africain n'est pas l'absence de ressources, mais le manque de confiance dans la capacité du continent à construire ses propres solutions. À l'occasion du Symposium économique africain, il a défendu le choix marocain d'ouvrir l'économie, d'investir massivement dans les infrastructures et de créer des écosystèmes industriels compétitifs, tout en appelant les pays africains à se doter de leurs propres capacités en intelligence artificielle.



Lancement d'une consultation publique sur le projet de taxonomie financière verte

Le ministère de l'Économie et des Finances, Bank Al-Maghrib (BAM), l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), ainsi que le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable ont lancé une consultation publique sur le projet de taxonomie, dans le cadre de la poursuite du processus de finalisation du projet de taxonomie financière verte du Maroc (TFVM).

à ne pas jeter sur la voie publique, partagez-le

نحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة
الملك محمد السادس نصره الله وأيده

تميزان
Festival
D'argent

الصياغة الفضية هوية. البناء وتقية
ORFÈVRE ARGENTEE IDENTITÉ.
CRÉATIVITÉ ET DÉVELOPEMENT

14

ème édition

DU 15 AU 20
Juillet
2026

TIZNIT



ORGANISATION
LES INSTITUTIONS
LES PARTENAIRES OFFICIELS
AFRIQUAGAZ
LES PARTENAIRES MÉDIAS

Banque mondiale-Maroc : une feuille de route de dix ans pour créer plus d'emplois et accélérer la croissance

Le Groupe de la Banque mondiale et le Maroc ouvrent un nouveau chapitre de leur coopération. À travers un Cadre de partenariat couvrant la période 2026-2035, les deux parties misent sur une transformation du modèle économique du Royaume. Objectif : faire du secteur privé le principal moteur de la croissance, créer davantage d'emplois de qualité et réduire les disparités territoriales, tout en consolidant les réformes sociales et climatiques.



Dans le Gharb, un dispositif inédit de surveillance des prélèvements d'eau privés

Au Maroc, la pression sur les nappes souterraines ne cesse de s'accroître. Dans le Gharb, l'une des régions agricoles les plus intensément irriguées du Royaume, l'ORMVAG mise sur la donnée et la géolocalisation pour reprendre la main sur un phénomène jusqu'ici largement sous-évalué : le pompage privé non maîtrisé. Six équipes mobiles, équipées de GPS et de débitmètres, vont sillonner pendant un an les provinces de Kénitra, Sidi Kacem et Sidi Slimane pour cartographier, puits par puits, la réalité des prélèvements – et donner à la police des eaux les moyens d'agir.



Noor Ouarzazate III : un nouvel arrêt programmé pour renforcer les performances de la centrale

La centrale solaire Noor Ouarzazate III est temporairement à l'arrêt dans le cadre d'une opération technique portant sur son système de stockage thermique. Cette intervention, supervisée par MASEN, permettra d'intégrer un nouveau réservoir de sels fondus avant la remise en service de la centrale.

STE VOLT SMART **SARL A ASSOCIE UNIQUE**

ICE : 003995411000028
SIEGE SOCIAL : APPARTEMENT
AU REZ-DE-CHAUSSEE N°475
DOUAR IGUI OUKHRIB DRARGA
AGADIR
CAPITAL: 100.000,00 DH
CONSTITUTION

1°) Aux termes d'un acte SSP il a été
établi à Agadir en date du
03/07/2026 les statuts d'une société
à responsabilité limitée d'associé
unique dont les caractéristiques sont
:

- * DENOMINATION : « STE VOLT
SMART SARL AU »
- * FORME JURIDIQUE : S.A.R.L
d'associé unique
- * SIEGE SOCIAL : APPARTEMENT
AU REZ-DE-CHAUSSEE N°475
DOUAR IGUI OUKHRIB DRARGA
AGADIR.
- * OBJET : la société a pour objet :

- INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES.
(ENTREPRENEUR D')
- TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTIONS (ENTREPRE-
NEUR DE).

* CAPITAL SOCIAL : Fixé à 100
000.00 DH divisé en 1000 parts de
100,00 DH répartis entre les
mains de Mr. SAID EL HOUICHEIMI
l'associée unique.

* GERANCE : La société est gérée
par Mr. SAID EL HOUICHEIMI pour
une durée d'une année
renouvelable.

La signature administrative est
octroyée au gérant Mr. SAID EL
HOUICHEIMI en agissant
seul.

La signature bancaire et financière
est octroyée à l'associé unique Mr.
SAID EL
HOUICHEIMI en agissant seul.

* ANNEE SOCIALE : Commence le
1er Janvier et finit le 31 Décembre de

chaque année.

2°) Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de
commerce d'Agadir , sous le
numéro :
163777 et le registre du
commerce N° 69727 le
10/07/2026
POUR EXTRAIT
ET MENTION

«STE FTORINO SARL»

Constitution d'une société
«STE FTORINO SARL»
Au terme d'un acte S. S. P. en
date de 12/07/2026 il a été
établi les statuts d'une SARL
- Dénomination : STE FTORINO
SARL.

- Siège social : BLOC F NR 158
HAY ZAYTOUNE TIKIOUINE
AGADIR.

- Objet social :1) PÂTISSERIE
COMMUNE (FABRICANT DE)
VENDANT EN
DÉTAIL. 2) TRAVAUX DIVERS
OU CONSTRUCTIONS
(ENTREPRENEUR DE).

Importation et exportation
(Marchand ou intermédiaire
effectuant).

- Capital social : 100 000 DHS
devise en 1000 parts sociales
de 100 DHS chacune,
attribué à :

Mr. RIDOUANE AKILE (500
parts)

Mr. MOHAMED IRJDALEN (250
parts)

M. SAADIA IRJDALEN (250
parts)

- La gérance : Mr. RIDOUANE
AKILE

- Durée : 99 ans

- Année sociale : du 01 janvier
au 31 décembre.

Dépôt légale : a été effectué au
greffe de tribunal de commerce
Agadir le 09/07/2026,
sous n°163 736.

STE CPH TRANSPORT SARL AU

ICE : 001707731000019
SIEGE SOCIAL : RUE 3302 N
62 HAY OUALHOURI DCHEIRA
EL JIHADIA.
CAPITAL : 3.000.000,00 DH
AUGMENTATION DU CAPITAL
SOCIAL

1) Suivant le procès verbal des
décisions de l'associé unique en
date du 06/07/2026, il a
été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social
de la somme de 2.900.000,00
DHS (deux million neuf cent
mille Dirhams), par l'émission de
29.000 (vingt-neuf mille) Parts
nouvelles de 100 Dhs chacune
par compensation avec le
compte courant d'associé
créancier sur les livres de la
société, pour le porter
ainsi de 100.000,00 Dhs (Cent
Mille) à 3.000.000,00 Dhs (Trois
million Dirhams) à attribuer en
totalité à l'associé unique
Monsieur EL
GOURMAOUI ABDELMAJID.
-Modification corrélative des
articles 6 et 7 des statuts

2) Le dépôt légal a été effectué
auprès du greffier en chef du
tribunal de première instance
d'Inezgane sous le N°1169 en
date du 14/07/2026

POUR EXTRAIT
ET MENTION

« Institut SECURIA » SARL.

CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
14/07/2026 à MARRAKECH, il a
été établi les statuts d'une
SARL dont les caractéristiques

sont :

DENOMINATION : « Institut
SECURIA » SARL.

OBJET SOCIAL :

- ACTIVITES DE SOUTIEN A
L'ENSEIGNEMENT

SIEGE SOCIAL :

QUARTIER MENARA IMM
AAMARA 2EME ETAGE APP 16
MARRAKECH

DUREE :

- 99 ANS.

CAPITAL : Le capital social est fixé
à la somme de 100 000.00dh (cent
mille dirhams)

divisés en 100 parts sociales de
100.00 dhs chacune, et attribuées
ainsi :

Monsieur SAID QOTB 330 PART

Monsieur MUSTAPHA MOUTAMA-
RID 330 PART

Monsieur NOUREDDINE AIT

OUGOURRI 340 PART

Soit au total 1000 PARTS

GERANCE : Confiée, Mr SAID
QOTB et Mr MUSTAPHA MOUTA-
MARID et Mr NOUREDDINE AIT
OUGOURRI une durée illimitée et
ce avec les pouvoirs les plus
étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er
Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve
légale, le solde est suivant décision
de l'assemblée générale soit
distribué soit reporté soit mis en
réserve.

III/ L'immatriculation de la société a
été effectué auprès du Registre de
Commerce de Marrakech, le
14/07/2026,

RC N° :184097

Sous N° :195420

POUR AVIS, EXTRAIT ET MEN-
TION

MODIVA MODE SARL

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL DE : 100.000.00 DH

SIEGE SOCIAL : TANGER, BENI TOUZINE, RESIDENCE GHITA 2 REZ-DE-CHAUSSEE MAGASIN N°36.
R.C : 178031

I. Aux termes d'un acte S.S.P à TANGER en date du 01/06/2026 a été établi les statuts d'une société à SARL dont les caractéristiques sont les suivantes ;

-DENOMINATION : MODIVA MODE SARL

-OBJET : Vente et achat des vêtements

SIEGE SOCIAL : TANGER, BENI TOUZINE, RESIDENCE GHITA 2 REZ-DE-CHAUSSEE MAGASIN N°36.

-DUREE : 99 ans à compter du 08/06/2026

- CAPITAL SOCIAL : 100.000.00 Dirhams

- ASSOCIES :

o Mme FADOUA EL MAJDOUBI : 500 PARTS. 50,000.00 DHS

o Mr REDA FARAJ : 500 PARTS. 50,000.00 DHS

Soit au total : 100.000.00 dhs

- GERANCE ET SIGNATURE : • Mme FADOUA EL MAJDOUBI

Sur les bénéfices nets le prélèvement de la réserve légale de 5%.

- ANNEE SOCIALE : du 1^{er} janvier au 31 Décembre

II. Le dépôt légal a été effectué au Registre de commerce de Tanger le 13/07/2026 sous le N° 178031 du registre Analytique.

SOCIETE INSTITUT PRIVE AZAITOUNE DE FORMATION PARAMEDICALE « SARL »

Au terme d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/06/2023 à Agadir, les associés de la SOCIÉTÉ INSTITUT PRIVE AZAITOUNE DE FORMATION PARAMEDICALE SARL a décidé :

- La cession des parts sociales:

L'assemblée générale extraordinaire approuve que Mr SMOUGUAN Larbi, Propriétaire de (900) Parts Sociales et Mme EL BENSI Fadma, Propriétaire de (100) Parts Sociales, cèdent la totalité de leurs parts sociales à savoir (1000 parts), à Mr AGOUZZAL Driss cessionnaire de (500) Parts Sociales; et Mr AGOUZZAL Said cessionnaire de (500) Parts Sociales.

- La répartition du capital social :

Suite à la cession des parts sociales de la société, la totalité des parts sociales (1000 Parts) sont détenus par Mr AGOUZZAL Driss (500 Parts Sociales) et Mr AGOUZZAL Said (500 Parts Sociales).

- La démission du gérant :

L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission du Mr SMOUGUAN Larbi, titulaire de la CIN n° J274899,

entant que ancien Gérant de la société INSTITUT PRIVE AZAITOUNE DE FORMATION PARAMEDICALE « SARL ».

- La nomination du nouveau gérant :

L'assemblée générale Extraordinaire nomme en qualité du Gérant de la Société INSTITUT PRIVE AZAITOUNE DE FORMATION PARAMEDICALE SARL, Mr AGOUZZAL Said, titulaire de la CIN n° D191560, pour une durée indéterminée.

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce d'Agadir le 22/06/2026 sous numéro 162501.

Pour Extrait et mention

société CHR PROMOTION SARL

Dissolution anticipée, nomination du liquidateur, et fixation du siège de la liquidation : Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/06/2026, les associés de la société CHR PROMOTION SARL ont décidé ce qui suit : La dissolution anticipée de la société à compter du 12/06/2026.

La nomination de Monsieur CHRAIBI MOHAMED NAJIB en qualité de liquidateur de la société. Ses fonctions seront exercées conformément aux statuts, à compter du 12/06/2026, et à titre gratuit.

La fixation du siège de la liquidation à l'adresse suivante : APPT 7, 4ème

ÉTAGE, IMMEUBLE ALI B, PROPRIÉTÉ TAWFIQ, 54 AVENUE YOUSSEF BEN TACHEFINE, CAMP GHOUL, MARRAKECH. C'est à cette adresse que la correspondance doit être adressée et que les actes et documents relatifs à la liquidation doivent être notifiés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 10/07/2026 sous le N° 195307.

La société est immatriculée au Registre de Commerce de Marrakech sous le N° 159825.

ROZZOS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE – AU CAPITAL : 600 000,00 DHS. SIEGE SOCIAL : 46 BD ZERKTOUNI APPT 6. 2^{ETAGE} 20140–CASABLANCA

IF : 48564960 RC : 493627

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 04/06/2026, il a été décidé ce qui suit :

Augmentation du capital social de 400 000.00 dhs à 600 000.00 dhs par incorporation de réserves d'une somme de 200 000.00 dirhams ;

Modification corrélative des statuts : Article 5 et 6 ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 14/07/2026 sous le numéro : 1033447.

SOCIETE MSALOG « SARL AU »

Au terme d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19/06/2026 à Agadir, l'associé unique de la SOCIÉTÉ MSALOG SARL AU a décidé :

- La cession des parts sociales: L'assemblée générale extraordinaire approuve que Mr BEN MBARK Said, cède la totalité de ses parts sociales à savoir (1000 parts), à Mr MILAL Abdoullah.

- La répartition du capital social : Suite à la cession des parts sociales de la société, la totalité des parts sociales (1000 Parts) sont détenus par l'associé unique Mr MILAL Abdoullah.

- La nomination du nouveau gérant : L'assemblée générale Extraordinaire nomme en qualité du Gérant de la Société MSALOG SARL AU, Mr MILAL Abdoullah, Titulaire de la CIN n° JH40449, pour une durée indéterminée.

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce d'Agadir le 01/07/2026 sous numéro 163003. Pour Extrait et mention

Société JAMIMMO Sarll

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE :

I/ Au terme d'un acte sous seing privé en date du 11 mai 2026 à Agadir, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : JAMIMMO
- Siège social : N° 18 BIS AVENUE EL MANSOUR EDDAHBI CITE DAKHLA AGADIR
- Objet : PROMOTEUR IMMOBILIER
- Capital Social : 100.000,00

DHS divisé en 1000 parts sociales

- M. FAROUK Jamal détient 1000 parts sociales

- Nomination du Gérant : La société JAMIMMO Sarll, sera gérée par M. FAROUK Jamal , nommé gérant pour une durée indéterminée.

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir en date du 26 juin 2026 sous le numéro 0162841, la société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 69481. Pour Extrait et mention

SOCIETE O'SAYTA IMMO « SARL AU »

Au terme d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/05/2026 à Agadir, l'associée unique de la SOCIÉTÉ O'SAYTA IMMO SARL AU a décidé :

-La cession des parts sociales:

L'assemblée générale extraordinaire approuve que Mr OUSAID Tayeb et Mr OUSAID Ayoub, cèdent la totalité de leurs parts sociales à savoir (1000 parts), à Mme CHAULID Btissam.

- La répartition du capital social :

Suite à la cession des parts sociales de la société, la totalité des parts sociales (1000 Parts) sont détenus par l'associée unique Mme CHAULID Btissam.

- La démission du gérant :

L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission du Mr OUSAID Tayeb, titulaire de la CIN n° JE3826, entant que ancien Gérant de la société O'SAYTA IMMO « SARL AU ».

- La nomination du nouveau gérant :

L'assemblée générale Extraordinaire nomme en qualité des Gérants de la

Société O'SAYTA IMMO SARL AU, Mme CHAULID Btissam , Titulaire de la CIN n° EE432789 et Mr CHAULID Tarik, Titulaire de la CIN n° EE814785, pour une durée indéterminée.

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce d'Agadir le 01/07/2026 sous numéro 163002.

Pour Extrait et mention

FIDUCIAIRE ECHARIFI
MBARK

Société BAGAGE CONFIANCE SARL.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé du 06/04/2026, il a été établi le statut d'une SARL dont les caractéristiques essentielles sont :

DENOMINATION : Ste « BAGAGE CONFIANCE » SARL .

SIEGE SOCIAL : HAY ESSADIYINE BLOC A RUE 09 N 33 GUELMIM.

CAPITAL : 100.000,00 DHS.

OBJET : TRANSPORT DES BAGAGES ET DES MARCHANDISES

POUR LE COMPTE D AUTRUIT.

ASSOCIE:

- Mr. TIRDAD LAHOUCINE, de Nationalité MAROCAINE, Né le 01/05/1990 à TNINE AMELLOU SIDI IFNI, demeurant au DR ID BOUDAR AMELLOU SIDI IFNI , CIN N° JA140559.

- Mr. TAMEK MAHMOUD, de Nationalité Marocaine, Né 10/02/1977 à ASSA ASSA ZAG, demeurant au HAY ZAOUIA TIJANIA ASSA, CIN N° JA63660.

- Mr. TIRDAD MOHAMED, de Nationalité MAROCAINE , Né le 1965 à TNINE AMELLOU SIDI IFNI, demeurant au 213 RUE

JULLES FERRY 95360 MONTMAGNY FRANCE , CIN N° JD144.

DUREE : 99 ANS.

GERANCE : La société est gérée par Mr. TIRDAD LAHOUCINE.

- Mr. TAMEK MAHMOUD en qualité de CO-GÉRANT 1.

- Mr. TIRDAD MOHAMED en qualité de CO-GÉRANT 2.

La société est engagée par la signature de GERANT ou l'un des CO-GÉRANT (SIGNATURE SEPARÉE).

REGISTRE DU COMMERCE :

le dépôt a été effectuée au tribunal de première instance de GUELMIM le 05/05/2026 sous le numéro : 5763.

« ATLAS CROP TEC » SARL

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 100 000.00 DHS

Siège Social : LA ROUTE BENGUEMOUD DOUAR BORJ HAMDANE SIDI BIBI CHTOUKA AIT BAH

RC : 29125 IF : 53911463 ICE : 003321920000083

Dissolution anticipée

I – Aux termes d'un PV de la décision des associés de la société« ATLAS CROP TEC » SARL en date du 26/06/2026, il a été décidé ce qui suit :

- Liquidation anticipée de la société à compter du 31/03/2026.

- Constatation de fin de mandat de la gérance de Mr. ABDERRAHIM LAADIDI.

- Nomination de Mr. ABDERRAHIM LAADIDI en qualité de liquidateur de la société

- Le siège de la liquidation est fixé à : AV. ANAS BEN MALEK IMM. 50 APPT. 06 CITE SALAM AGADIR

- - Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal De 1 ER INSTANCE INZEGANE le 01/07/2026 sous le N° 1060.